



Bertrange, le 12 mai 2020
Réf. : D-PF-cc-20-396

Objet : Organisation scolaire à partir du 25 mai 2020

Chers parents,

Comme annoncé dans notre communication du 29 avril 2020, les directeurs des deux Ecoles Européennes du Luxembourg ont évalué les scénarios les plus appropriés pour préparer une éventuelle reprise des cours « in situ ».

De façon générale, la protection maximale de la santé de chaque enfant, adolescent et membre du personnel reste une priorité absolue, et les efforts visant à limiter la propagation de la COVID- 19 et à protéger la population vulnérable est maintenue autant que possible. Toutes les décisions sont subordonnées à cet objectif premier et seront prises dans le plein respect des règles imposées aux écoles publiques par les autorités luxembourgeoises compétentes pour la réouverture des écoles.

Comme vous le savez, le noyau des Écoles Européennes, autour duquel s'articule notre structure d'enseignement et de cours, est de mélanger des élèves de langues, de nationalités et de cultures différentes et d'apprendre ainsi à connaître et à respecter les différences de chacun, tout en étant fier de sa propre origine. Nous augmentons continuellement cette mixité au fil des années, du début du cycle primaire au cycle secondaire, y compris l'enseignement de plusieurs matières dans la langue 2 des élèves.

Compte tenu du contexte très particulier de notre école, nous avons évalué de manière approfondie les possibilités d'application de ces règles, en particulier les principales restrictions pratiques qui ont le plus d'impact sur notre capacité à organiser à nouveau des cours « in situ » :

- La mise en œuvre de toutes les mesures d'hygiène et de sécurité requises,
- Les élèves doivent rester dans leur groupe de base et ne sont pas autorisés à se mélanger avec d'autres élèves,
- Les élèves, les enseignants et les autres membres du personnel doivent respecter une distance physique de 2 mètres dans les classes de l'école lorsqu'ils ne portent pas de masque,
- Les élèves, les enseignants et les autres membres du personnel doivent porter un masque à tout moment lorsqu'ils entrent et sortent du bâtiment et lorsqu'ils circulent dans le bâtiment,
- Les cours doivent être organisés en groupes A/B en alternance hebdomadaire (1 semaine à l'école, 1 semaine à la maison),
- Aucun service de cantine ne peut être fourni,
- Aucun cours de sport et de natation ne peut être organisé,
- L'accent est mis sur les mesures d'hygiène personnelle régulières.

De multiples scénarios, allant du suivi des phases des écoles publiques nationales luxembourgeoises à la non-réouverture totale pour les leçons « in situ », ont été analysés en profondeur et également discutés avec toutes les parties prenantes. Les conseils consultatifs de nos deux Ecoles se sont réunis pour exprimer leur avis sur les différents scénarios.

La direction des deux Ecoles, bien que devant se concentrer pour l'instant sur les décisions à prendre à court terme, travaille en parallèle sur la rentrée scolaire pour la prochaine année scolaire, en septembre. Notre ambition est de revenir à une situation où plus d'élèves et enseignants se retrouveront face à face et où tous les aspects pertinents en matière de sécurité et d'hygiène seront pleinement pris en compte.

Compte tenu de l'analyse des différents scénarios et de leur impact respectif, des retours d'information des conseils consultatifs de nos deux Ecoles et après consultation du Secrétaire général des Ecoles Européennes, les directeurs des deux Ecoles Européennes du Luxembourg ont conclu comme suit :

- Nous avons décidé que les conditions nécessaires ne peuvent être réunies pour la reprise des leçons « in situ » qu'en Primaire P1 et P5 seulement, sur la base du modèle de répartition des groupes A/B, avec une date de début le mardi 26 mai 2020 (pas de leçons du tout le lundi 25 mai). Le lundi 25 mai sera une journée de préparation « in situ » pour le personnel. Pendant la période du 25 mai au 05 juin, nous évaluerons à nouveau la situation et déciderons si un niveau supplémentaire du cycle primaire pourrait revenir aux leçons « in situ » au plus tôt à partir du 09 juin. Les informations pertinentes seront communiquées au cours de la deuxième moitié de la semaine du 01 juin.
- Il n'est pas encore prévu que les classes du cycle maternel, tous les autres niveaux du cycle primaire ainsi que le cycle secondaire retournent à des leçons "in situ" avant la fin de cette année scolaire 2019/2020 ; de toute façon l'enseignement et l'apprentissage à distance seront poursuivis pour ces niveaux et classes jusqu'au 03 juillet 2020. Nous suivrons et évaluerons en permanence l'évolution de la situation.

Soyez assurés que l'enseignement et la formation à distance seront suivis continuellement et que nous faisons tout notre possible pour optimiser en permanence la situation.

Nous publierons dans les prochains jours une liste de questions fréquemment posées (FAQ) sur notre site web, qui sera mise à jour en permanence. En outre, vous recevrez dans les prochains jours des informations plus détaillées sur les implications pratiques de cette décision, notamment sur la manière dont les cours in situ se dérouleront à partir du 26 mai.

Nous devons rester conscients que toutes les décisions prises par le gouvernement luxembourgeois ainsi que par les directeurs de nos deux Ecoles peuvent à tout moment être adaptées à l'évolution de la situation sanitaire nationale et/ou internationale et qu'un retour à la phase précédente restera toujours possible.

Restez en bonne santé !

Salutations cordiales,



Per FRITHIOFSON

Directeur